



INFORMATIONS MÉDICALES AVANT RÉALISATION D'UNE ENDOMICROSCOPIE

Madame, Monsieur,

L'endomicroscopie est une nouvelle technique de grossissement optique qui permet de réaliser une analyse microscopique de la muqueuse digestive par le médecin réalisant l'examen, sur des zones sélectionnées, dans le même temps que votre examen endoscopique digestif ou biliaire.

QU'EST CE QU'UN ENDOMICROSCOPE ?

Il s'agit d'un microscope miniaturisé qui est couplé à l'endoscope, soit sous la forme d'un microscope totalement intégré à un endoscope spécifique, soit sous la forme d'une fibre pouvant passer par le canal opérateur d'un endoscope standard. L'endomicroscope permet au médecin Gastro-Entérologue d'effectuer une véritable « biopsie virtuelle optique en direct », c'est-à-dire un prélèvement virtuel de muqueuse, en temps réel. Le but recherché est d'aider au diagnostic immédiat des lésions, même de très petite taille (quelques millimètres). Ces lésions peuvent être cancéreuses ou pré-cancéreuses comme les polypes, l'endobrachyœsophage et les sténoses des voies biliaires et pancréatiques, ou encore non-cancéreuses comme le reflux gastro-œsophagien, les maladies inflammatoires du côlon (rectocolite hémorragique ou maladie de Crohn) et des voies biliaires (cholangite). Les études médicales récentes montrent une très bonne précision diagnostique, allant de 80 % à plus de 95 % suivant le type et la localisation des lésions. Les biopsies standard, qui consistent en un prélèvement de tissu par une pince à biopsie, restent cependant pour le moment la référence pour le diagnostic au microscope et seront réalisées en complément de cette nouvelle technique.

A l'heure actuelle, cette technique est le plus souvent utilisée dans le cadre de protocoles de recherche clinique, mais elle l'est de plus en plus dans le cadre de la pratique courante et peut donc vous être proposée par votre Gastro-Entérologue en dehors d'un protocole, notamment afin d'aider au ciblage de biopsies standard.

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

Cet examen se déroule comme l'endoscopie classique sous anesthésie générale. La différence principale est la nécessité d'injection par voie veineuse d'un colorant fluorescent (la fluorescéine) au cours de l'examen. Ce colorant est couramment utilisé en ophtalmologie.

Après l'injection du colorant, des biopsies optiques « virtuelles » sont réalisées sur des zones normales ou anormales, et le plus souvent suivies de biopsies « réelles » sur ces mêmes zones afin de confirmer le diagnostic. Le reste du déroulement de l'examen endoscopique (étendue de la muqueuse digestive explorée, nécessité éventuelle d'une polypectomie ou d'une mucosectomie au cours de l'acte) n'est pas modifié à l'exception de la durée de l'anesthésie générale, qui est modérément augmentée (5 à 15 minutes). Comme pour une endoscopie classique, une surveillance continue est réalisée par un médecin Anesthésiste-Réanimateur pendant toute la durée de l'examen et en salle de réveil.

QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES RAPPORTES AVEC CE TYPE DE COLORANT ?

Les conjonctives, la peau et les urines sont temporairement colorées en jaune pendant plusieurs heures après l'examen. Cette coloration est sans danger et disparaît spontanément.

Des manifestations sans gravité et transitoires d'intolérance peuvent survenir :

- des nausées et des vomissements ;
- une sensation de malaise et des réactions telles que démangeaisons, éruption cutanée, urticaire.

Des accidents plus graves mais plus rares peuvent suivre ces signes mineurs ou survenir d'emblée après l'injection comme une allergie au produit (1 cas pour 23 000 ampoules en 2003), se manifestant par une baisse de la tension artérielle, un œdème de Quincke, des manifestations respiratoires (crise d'asthme, détresse respiratoire).

Exceptionnellement ont été rapportés :

- des chutes brutales de la tension artérielle pouvant conduire à un état de choc ;
- des troubles cardiaques tels que arrêt cardiaque, infarctus du myocarde ;
- des troubles neurologiques tels que convulsions, coma, accident vasculaire cérébral.

QUELLES SONT LES PRECAUTIONS D'EMPLOI DE LA FLUORESCEINE ?

Les réactions d'intolérance graves surviennent plus fréquemment chez les patients qui ont :

- présenté une réaction lors d'une précédente injection de fluorescéine en ophtalmologie ;
- des antécédents d'allergie.

Vous devez systématiquement signaler au médecin Gastro-Entérologue qui vous prescrit cet examen :

- une éventuelle réaction d'intolérance lors d'une précédente injection de fluorescéine ;
- vos antécédents, en particulier de maladies cardiaques, d'asthme ;
- vos antécédents d'allergie ou de réactions cutanées ou respiratoires, notamment avec certains médicaments ou aliments, ou après une anesthésie ;
- le nom de tous les médicaments que vous prenez, et plus particulièrement les médicaments pour le cœur, pour traiter une hypertension artérielle, une migraine, ou un traitement pour les yeux avec des collyres.

Pour les femmes en âge de procréer : si vous êtes actuellement enceinte, parturiente ou allaitante, ou si vous n'avez actuellement pas de moyen de contraception efficace, vous ne devez pas recevoir l'examen par endomicroscopie.

Si un effet indésirable survient après votre hospitalisation, vous devez contacter votre médecin pour le lui signaler.

Fait à le/..../.....

Nom du patient

Signature

Nom du médecin

Signature